



PAR COURRIEL

Montréal, le 30 janvier 2023

[REDACTED]

N/Réf. : 2223-0056

Objet :   Votre demande d'accès

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 10 janvier dernier, faite en vertu de de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels<sup>1</sup> afin d'avoir accès aux documents suivants :

« J'aimerais obtenir la liste des entreprises privées présentement enregistrées auprès de la CAI concernant leur utilisation de systèmes biométriques. »

(Transcription intégrale)

Afin de répondre à votre demande, nous vous transmettons copie de la liste des entreprises ayant divulgué à la Commission d'accès à l'information un système biométrique ou procédé permettant de saisir des caractéristiques ou des mesures biométriques.

Par ailleurs, la Commission d'accès à l'information dépose à l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'étude de ses crédits budgétaires, un document qui contient des renseignements généraux sur ses activités, notamment la liste des divulgations de banques de caractéristiques ou de mesures biométriques. Vous pouvez consulter le document déposé lors de l'étude des crédits 2022-2023 en suivant ce lien :

[https://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.BII.DocumentGenerique\\_182297&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjj7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz](https://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.BII.DocumentGenerique_182297&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjj7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz).

<sup>1</sup> RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« Original signé »

Jorge Passalacqua  
Directeur des affaires institutionnelles,  
des communications et de la promotion  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

p.j. Liste des entreprises  
Avis de recours